

**Zeitschrift:** Ville de Fribourg : les fiches  
**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 46

**Artikel:** Un moine éducateur coulé dans le bronze : pour l'éternité  
**Autor:** Pajor, Ferdinand  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035908>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UN MOINE ÉDUCATEUR COULÉ DANS LE BRONZE, POUR L'ÉTERNITÉ

Ferdinand Pajor



«Les visiteurs affluent comme toujours à l'orgue et au Grand Pont. Un petit nombre d'entre eux, mais tous hommes d'élite, viennent voir à Fribourg une autre merveille: le Père Girard»<sup>1</sup>. Après son décès, le 6 mars 1850, les autorités rappelèrent les bienfaits du célèbre pédagogue qui «a doté le canton de grandes et heureuses réformes, affranchi ses écoles de routines pernicieuses et versé l'instruction à flots sur les classes qui jusque-là en avaient été privées et qui n'a pas hésité un instant à concourir à l'œuvre de la régénération cantonale par la réorganisation des études». Le Père Girard, qualifié de «prêtre pieux», de «savant distingué», de «patriote ardent» ou encore de «philanthrope éclairé» méritait ainsi aux yeux du Grand Conseil «la vénération du peuple fribourgeois tout entier»<sup>2</sup>. Les députés décrétèrent que son buste serait placé dans l'un des principaux établissements cantonaux d'instruction publique et qu'une lithographie serait accrochée dans toutes les écoles publiques primaires et secondaires du canton. Ils décidèrent également de faire ériger une «statue en bronze de ce grand citoyen» sur l'une des places de Fribourg<sup>3</sup>. Dans une capitale où aucun monument officiel ne célèbre un homme d'Etat, l'honneur fait au Père Girard, pédagogue de réputation mondiale, puis à l'Abbé Joseph Bovet, prend un sens tout particulier.

Au courant du mois de mars 1850 déjà, une commission fut constituée afin de mettre en œuvre rapidement le décret du gouvernement. Formée de cinq puis de sept membres sous la présidence du syndic de Fribourg Auguste Cuony, elle fut chargée d'ouvrir la souscription pour réunir les fonds nécessaires à l'érection de la statue<sup>4</sup>. Elle s'efforça de donner la plus grande publicité au projet en s'adressant à tous les gouvernements cantonaux et aux personnes ayant connu le pédagogue, en Suisse et à l'étranger. Le 18 octobre 1851, les dons recueillis en ville et dans le canton de Fribourg ainsi qu'en Suisse s'élevaient à 3842 francs. A l'étranger, les montants furent plus faibles et la commission regretta que l'Angleterre, les Etats-Unis ou les pays slaves n'y souscrivirent point, en rappelant les «fervents admirateurs» que le Père Girard avait dans ces pays<sup>5</sup>. Il est à relever que quelques cantons suisses, comme l'Argovie et Bâle-Campagne, mais aussi la Société Suisse de Zofingue, ne soutinrent pas la souscription. Ils considéraient la création d'une statue comme contradictoire avec la vie et l'œuvre de Girard. Au «monument mort» ils

préféraient une œuvre de bienfaisance «vivante», semblable à la fondation Pestalozzi à Olsberg (AG) par exemple, créée dans l'ancien couvent des Cisterciennes, en 1846<sup>6</sup>.

## Cinq projets à l'examen

Malgré une situation financière précaire, la commission organisa un concours pour la statue du Père Girard. Trois artistes et deux architectes présentèrent des projets soumis au Conseil d'Etat le 1<sup>er</sup> novembre 1851. Le sculpteur Johann Jakob Oechslin (1802-1873)<sup>7</sup>, de Schaffhouse, auteur d'un buste du facteur d'orgues Aloys Mooser (1770-1839) à la cathédrale de Saint-Nicolas, proposa un buste posé sur un piédestal orné de bas-reliefs représentant le Père Girard assis au milieu d'un groupe d'enfants auxquels il dispense son enseignement et ayant à ses côtés la Religion et la Science qui le couronnent.

Raphael Georg Jakob Christen (1811-1880)<sup>8</sup>, sculpteur à Berne, auteur de nombreux bustes de personnes illustres de son époque, soumit

trois variantes. Il envisageait notamment de confectionner un buste en marbre dressé sur une colonne en pierre de Soleure, haute de huit à douze pieds, au prix approximatif de 2000 livres suisses. Sur le devant de la colonne, un bas-relief en marbre blanc représenterait Grégoire Girard en train de prendre congé de ses élèves. Christen envisageait d'exécuter ce buste en marbre blanc des Grisons, dont il s'était servi pour faire celui du général Dufour, en 1847. Dans les deux autres variantes, le sculpteur proposait une statue grandeur nature en marbre blanc des Grisons toujours et une statue en fer pour laquelle il livrerait un modèle en terre au prix de 50 louis d'or. La commission nota à propos de ce dernier projet qu'il «inspire toutefois plus d'une crainte pour la réussite à M. Christen»<sup>9</sup>.

Joseph Simon Volmar (1796-1865), qui a réalisé en 1841-1849 le monument à Rodolphe d'Erlach, à Berne, soumit un projet pour une statue grandeur nature en fer bronzé.

L'architecte Hirschgartner, de Berne, proposa d'élever simplement – faute de moyens suffisants pour une statue – «un obélisque ou pyramide de forme grecque» en granit<sup>10</sup>. C'est d'ailleurs lui qui envoya à Washington un bloc de granit destiné au fameux obélisque du monument en l'honneur de George Washington, réalisé en 1848-1884 et un autre à Neuchâtel, pour le socle de la statue de David de Pury. Un membre de la commission s'adressa à l'architecte français Bordereau pour savoir s'il était possible, en l'absence de fonds suffisants, d'exécuter un monument plus modeste qui ne serait pas érigé sur une place publique,

Le monument et sa plateforme peu après leur réalisation, vue stéréoscopique de Pierre-Joseph Rossier, premier photographe connu du canton



Vue solitaire et trompeuse du monument repoussé en limite de giratoire, depuis le «bletz» au-dessus des Arcades

comme le stipulait le décret du 8 mars 1850, mais posé devant l'école primaire des garçons (rue des Chanoines 1). L'architecte répondit affirmativement et soumit un projet pour un buste dressé sur un piédestal à placer devant la porte médiane de l'école, murée à cet effet. Après examen des divers projets, une majorité de la commission se prononça en faveur du projet Bordereau, évoquant la simplicité de l'exécution «unie à une certaine harmonie morale dans la réalisation de l'idée. Le père est placé à côté de ses enfants; le fondateur et l'architecte de l'Ecole devant son œuvre dont il semble encore défendre et protéger l'existence». Les partisans précisèrent encore que le buste échapperait plus facilement aux dégradations à cet emplacement puisque les «passions politiques et religieuses soulevées peut-être par l'érection d'une statue à cet effet sur une place publique s'apaiseront devant le monument filial pour ainsi dire, élevé au nom de la jeunesse fribourgeoise, à ce père qui lui a rompu la parole de la vie morale et intellectuelle»<sup>11</sup>. Une minorité de la commission regretta cependant que le projet de Bordereau s'écartât du décret du 8 mars qui visait à honorer le Père Girard non seulement comme le «bienfaiteur de la Jeunesse et l'architecte



Le pédagogue au milieu de ses élèves, relief en bronze de Raphael Christen, 1861, fondu par F. de Miller, à Munich, 1862

du bâtiment de l'Ecole primaire des garçons de cette ville, mais aussi comme un grand citoyen et l'un des pères de la Patrie. A ce point de vue, la place du monument est marquée sur l'une des places de Fribourg»<sup>12</sup>. Les partisans de l'érection d'un monument sur une place publique préférèrent le projet d'Oechslin pour le choix des matériaux et «la noblesse de l'idée» ainsi qu'à cause de la modicité de son prix<sup>13</sup>.

### Le philosophe aux Ormeaux

Sur la base de ce rapport détaillé, le Conseil d'Etat ne prit cependant aucune décision,

Projet pour le monument du Père Girard, Raphael Christen, vers 1850, terre cuite peinte en blanc, H 39 cm (BCUF, Fonds Léon de Weck - Georges de Gottrau)



La carte de visite du héros de la patrie, en lettres de bronze sur marbre blanc, insérée sur la face gauche du piédestal

puisque la participation financière du gouvernement n'était pas encore réglée. En 1853, le projet prit enfin une nouvelle tournure. En février, la souscription atteignit 6000 francs et au mois d'août, le Conseil communal accorda 4000 francs à condition que le monument soit «fait en bronze et placé sur la place des Ormeaux»<sup>14</sup>. En 1854, on passa finalement à la réalisation du monument. Le travail fut attribué à Joseph Simon Volmar qui avait soumis deux projets accompagnés de devis. Dans le premier il représentait Girard en philosophe, tenant d'une main un livre et de l'autre une plume, et dans le second Girard n'apparaissait pas uniquement en philosophe, «mais encore en ami paternel de la jeunesse», avec sa main droite reposant sur les épaules d'un garçon. Dans la lettre qui accompagnait les deux dessins, Volmar suggéra toutefois de ne pas retenir le second projet puisque la figure de l'enfant détournerait, selon lui, l'attention du spectateur de la figure de Girard. Volmar proposa pour les deux projets deux emplacements différents: la place Notre-Dame et la «Place Jaquemart», c'est-à-dire la place Georges-Python, devant l'ancienne porte de Jaquemart démolie en 1853<sup>15</sup>. Le 9 avril 1854, la commission décida à l'unanimité de proposer au Conseil d'Etat le projet de Volmar représentant le Père Girard seul, et dont l'exécution ne devait pas excéder 17 000 francs. Le Conseil d'Etat ratafia ce choix le 24 avril 1854. La commission s'assura le concours de l'amateur d'art Théodore de Hallwyl (1810-1870) qui s'était déjà occupé en 1841-1849 de la réalisation de la fameuse statue équestre de Rodolphe d'Erlach, œuvre également de Joseph Simon Volmar<sup>16</sup>. Durant l'été et l'automne 1854, Volmar retravailla à plusieurs reprises le modèle en terre qui fut ensuite moulé en plâtre par Piggioni, de Genève. En novembre, une délégation de la commission visita l'atelier de Volmar à Berne pour examiner le modèle en gypse que les

1 Le Narrateur, n° 79, 1842.

2 AEF, PGC, 8 mars 1850, 1110.

3 AEF, PGC, 7 mars 1850, 1102, 1093-1094; 8 mars 1850, 1111; Chemise Conseil d'Etat, Rapport de la Direction de l'instruction publique, 29 mars 1850. Le portrait du Père Girard devait être exécuté d'après le tableau de Jean-Baptiste Bonjour (1801-1882) qui l'avait déjà portraité de son vivant (MOULLET, 386, 390-391). En mai 1850, la Direction des finances demanda au Grand Conseil un crédit supplémentaire de 5000 livres pour les frais d'impression et de publication et un crédit extraordinaire de 600 livres pour la confection des portraits, ce qui fut adopté (AEF, Délib. Conseil d'Etat, 24 mai 1850, 368).



Buste en marbre par Niclaus

4 AEF, Chemise Conseil d'Etat, Rapport de la Direction de l'instruction publique, 29 mars 1850; Délib. Conseil d'Etat, 29 mars 1850, 231; 24 avril 1850, 285.

5 AEF, Fonds Girard, n° 5, 1<sup>er</sup> nov. 1851. Les dons en ville de Fribourg atteignirent 685,79 fr., dans le canton 63,65 fr. et en Suisse 1180,82 fr. En Allemagne la souscription atteignit 377,60 fr., en France, la légation suisse comprise, 94,85 fr. et en Italie 175,35 fr.

6 AEF, Fonds Girard, n° 5, 11 juin, 18 juin, 1850, 12 sept. 1851, 7 avril 1852; Kunsthörer durch die Schweiz, Bd. 1, Berne 2005, 170-172.

7 Désirée ANTONIETTI VON STEIGER, Johann Jakob Oechslin, in: BLSK, Bd. 2, 792-793.

8 Barbara IMBODEN, Raphael Christen, in: BLSK, Bd. 1, 216-217.

9 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 1<sup>er</sup> nov. 1851. Christen envoya un échantillon de ce marbre blanc des Grisons que la commission transmit après examen à la collection géologique du Musée d'histoire naturelle.

10 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 1<sup>er</sup> nov. 1851.



Le pédagogue écrivain, relief en bronze de Raphael Christen, 1861, fondu par F. de Miller, à Munich, 1862

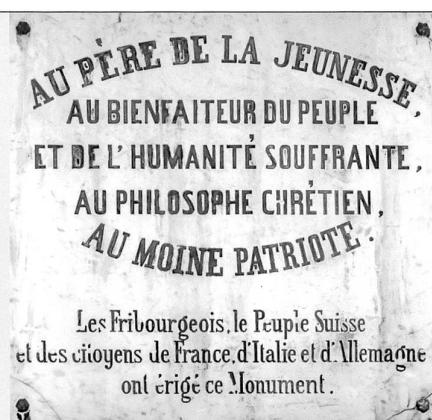
membres apprécierent pour son effet de ressemblance<sup>17</sup>.

Suite à cette visite, la commission émit le souhait que la fonte de la statue soit d'autant belle qualité que le moulage, souhait qui ne sera finalement pas totalement exaucé. Théodore de Hallwyl, chargé par la commission de surveiller la fonte, proposa de confier ce travail

délicat à Gandillot & Roy. Les fondeurs de Besançon avaient déjà livré les quatre ours du monument d'Erlach mais ils refusèrent de venir à Berne, prétextant qu'«aucune fonderie ne peut se passer dans le moment de ses ouvriers», comme l'écrivit de Hallwyl à Auguste Cuony. Théodore de Hallwyl s'adressa alors à M. Beck, directeur de la fonderie royale à Munich et contacta la fonderie Jacobi à Sulgenbach pour utiliser leur infrastructure<sup>18</sup>.

A la mi-décembre 1854, de Hallwyl eut une lueur d'espoir. Il fut en effet averti que M. Chapeau, mouleur et fondeur à Paris, était en route pour Berne et qu'il avait également fait venir son fils de Marseille. Arrivés à la fonderie Jacobi, les Chapeau furent aussitôt renvoyés à Paris par Volmar. Selon Théodore de Hallwyl, qui en informa la commission à Fribourg, Volmar n'avait pas pu s'entendre avec les Français. Dans une lettre que Volmar adressa en 1857 au président de la commission, nous apprenons à propos de cet incident que Chapeau aurait exigé des honoraires de 10 000 francs. Quoi qu'il en soit, cet incident crispa considérablement la relation entre Volmar et de Hallwyl mais aussi entre Volmar et la commission<sup>19</sup>. En août 1855, Théodore de Hallwyl écrivit à Auguste Cuony qu'«après bien des peines et des tribulations» un atelier et un fourneau ont été construits sur «les grands remparts» à Berne, et que le mouleur-fondeur Nöttinger, de Munich, a presque achevé le moule. Il poursuit: «si Dieu le permet, nous coulerons la statue dans une 15aine

plâtre, une interprétation  
elle et expressive du pédagogue  
Nicolas Kessler, vers 1850, H 67 cm



Dédicace des souscripteurs du monument au «Père de la Jeunesse», composée par son élève, l'historien Alexandre Daguet

de jours». Mais ce ne fut qu'au mois de mai de l'année suivante que Volmar informa Auguste Cuony qu'il était en train d'assembler et de ciseler la statue. Malgré ses promesses de livrer la statue au mois de septembre 1856, elle n'arriva qu'en novembre 1857 à Fribourg. Au paravant, lors de l'inspection de la statue qui eut lieu le 7 juillet 1857, les membres de la commission ne furent pas entièrement satisfaits et demandèrent à Volmar d'améliorer notamment la ciselure<sup>20</sup>. Le piédestal fut ensuite exécuté par l'entreprise Bargetzi, à Soleure, d'après le devis de l'Intendant des bâtiments, Joseph-Emmanuel Hochstättler (1820-1880)<sup>21</sup>. Bien que le piédestal ait été confectionné en

Les ouvriers de François Civelli & Fils à l'action en avril 1951: deux monuments du Vieux Fribourg, sur les rails, font place à l'automobile



11 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 1<sup>er</sup> nov. 1851. La crainte d'actes de vandalisme n'était pas injustifiée. En juin 1850, le préfet du district du Lac signala qu'à Fräschels «des individus ont pénétré dans la maison d'école et y ont brisé le portrait du Père Girard, placé là en exécution d'un décret du Grand Conseil» (AEF, Délib. Conseil d'Etat, 3 juin 1850, 382).

12 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 1<sup>er</sup> nov. 1851.

13 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 1<sup>er</sup> nov. 1851. S'il fallait renoncer à l'érection d'une statue, cette faction de la commission se prononcerait alors en faveur du projet de Hirschgartner, soit pour placer un bloc de granit au milieu d'une place ou d'une promenade publique fréquentée: le Palatinat, près des Arcades ou devant les Cordeliers.

14 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 29 août 1853; PFULG, 86.

15 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 3 avril 1854: Le prix pour une statue en bronze, haute de 10 pieds, piédestal avec inscriptions sur tablettes en bronze, érigée sur la place Notre-Dame, s'élevait selon le dessin n° 1 à 17 000 fr. et d'après le dessin n° 2 à 27 000 fr. Le monument, haut de 14 pieds, érigé sur la place du Jaquemart, était devisé à 30 000 fr. selon le dessin n° 1 et 50 000 fr. d'après le dessin n° 2.

16 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 5 avril, 18 avril 1854. Pour la réalisation du monument d'Erlach voir Paul HOFER, Die Kunstdenkämler des Kantons Bern, Bd. 1, Die Stadt Bern, Basel 1952, 187-189.

17 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 25 oct. 1854; PFULG, 87.

18 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 25 oct., 16, 24 nov., 2 déc. 1854.

19 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 13, 21, 24 déc. 1854, 3 janv. 1855, 16 juillet 1857.

20 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 22 août 1855, 7 mai, 26 juin 1856, 16 juillet 1857.

21 AEF, Fonds Père Girard, n° 5, 5 avril 1854, 8, 23 sept. 1856, 3 avril 1860.

22 Aloys LAUPER, Place des Ormeaux 1, Fiche Fribourg n° 2, 2001.

23 AEF, Fonds Ducrest, n° 34, Extrait des Délib. du Conseil d'Etat, 20 juin 1824, 249; 15 juillet 1825, 295.

24 En 1825 déjà, Kessler entreprit un voyage (d'étude?) à Rome: «Mr le Trésorier propose de l'autoriser à faire une avance de 200 francs à l'artiste Nicolas Kessler, de Tavel, en vertu de l'arrêté du 18 juillet dernier, ce jeune homme étant sur le point de partir pour Rome. Adopté» (AEF, Délib. Conseil d'Etat, 24 oct. 1825, 411); AEF, MCF, 28 oct. 1825, 201; AEF, Rép. Passeports 2, 13 avril 1827: «Passeport délivré à Nicolas Kessler (avec sa femme), de Tavel, âgé de 34 ans, sculpteur, se rendant à Paris, se perfectionner». BRUN, Bd. 2, 167-168; ZEHNDER-JÖRG, 108.

1857, le monument du Père Girard ne fut pas inauguré immédiatement. Le 31 mars 1859, le *Journal des démocrates fribourgeois* écrit que le «Conseil communal de Fribourg a décidé de placer enfin la statue du Père Girard qui se trouve depuis plus d'une année dans une cahute sur la place Notre-Dame, à la petite promenade des Ormeaux au centre de la ville». En effet, l'inauguration eut lieu le 23 juillet 1860 en grande pompe, mais le monument ne fut achevé qu'en 1862 avec la livraison des deux reliefs en bronze fondus par F. de Miller à Munich, sur les modèles de Raphael Christen faits à Berne en 1861. La plaque posée sur la face antérieure du piédestal montre le moine éducateur entre une église et un bâtiment scolaire, entouré de ses élèves. Le geste du pédagogue et de l'enfant à sa gauche s'inspire directement de la statuette en terre cuite que Christen avait soumise dix ans auparavant pour le monument Girard. Sur le relief postérieur, le Cordelier est représenté comme écrivain. La plaque de marbre, encastée sur la face latérale gauche, rappelle les activités de Girard et celle de droite porte la dédicace «Au père de la jeunesse, au bienfaiteur du peuple et à l'humanité souffrante, au philosophe chrétien, au moine patriote». La longue gestation du monument du Père

Portrait officiel du Père Girard, avec sa croix de la Légion d'honneur et son ouvrage pédagogique majeur, par Jean-Baptiste Bonjour, 1850, 109 x 85 cm (MAHF)



Au centre du Musée pédagogique, la vitrine du Père Girard, l'œuvre d'une vie réunie en mémoire du grand moine éducateur (BCUF, Fonds Léon de Weck – Georges de Gottrau)

Girard, sur douze ans, ne s'explique pas uniquement par les difficultés entre Joseph Volmar et la commission. Elle reflète aussi les tensions entre les forces politiques novatrices et conservatrices. De ce point de vue, l'emplacement du monument est significatif: à proximité immédiate du noyau historique de la ville, dans le triangle Hôtel de Ville – église de Saint-Nicolas – église des Cordeliers. La statue du Père Girard, pédagogue novateur, sur la place des Ormeaux, se trouvait également au carrefour où la ville entama sa mue vers la modernité avec la création de la rue de Morat en 1848-1852 et la construction des Arcades avec leurs boutiques à la mode, achevées en 1863<sup>22</sup>.

25 FO, n° 48, 1828, 3.

26 AEF, Délib. Conseil d'Etat, 17 sept. 1830, 538; BRUN, Bd. 2, 167.

27 AEF, Fonds Girard, n° 5, sans date.

28 MOULLET, 392.

29 AEF, Délib. Conseil d'Etat, 20 mai 1850, 348, 31 juillet 1850, 544: La Direction de l'Intérieur «fait connaître qu'ensuite de l'appel qu'elle a eu dressé aux industriels du canton pour connaître la part qu'ils seraient disposés à prendre à l'exposition de l'industrie qui doit avoir lieu à Londres en 1851, un seul citoyen s'est présenté, le sculpteur N. Kessler qui a déclaré vouloir exposer une statue en bois du P. Girard. La Direction propose d'en donner avis au C. féd. en lui demandant à la charge de qui sont les frais de transport. Adopté». Gazette de Fribourg, 15 janv. 1851, 4.